

COMPAGNE

Par Lalalalou Postée le 16/07/2023 09:42

Bonjour, je suis la compagne d'un homme alcoolique qui peut s'avérer violent. Mais je suis la seule de son entourage à connaître la situation. Jusqu'à aujourd'hui il ne se fait pas aider. Lors des crises, il peut s'avérer menaçant et violent si je ne m'en vais pas. Je souhaite l'accompagner, mais ne peut plus être seule face à cette situation. Comment puis je agir ?
Merci pour vos retours

Mise en ligne le 20/07/2023

Bonjour,

Avant toute chose, nous vous présentons nos excuses pour le délai de réponse.

Nous comprenons votre embarras dans cette situation tant il peut se révéler difficile d'aider une personne en difficulté avec une consommation et encore bien davantage lorsque celle-ci génère des accès de violence sous l'emprise du produit.

Vous dites vouloir accompagner votre compagnon sans que nous comprenions bien sur quoi vous souhaitez l'accompagner spécifiquement.

Si cet accompagnement porte sur le sujet de sa consommation, il est important d'avoir à l'esprit que la position de l'usager est essentielle, son engagement dans la démarche déterminant pour atteindre un objectif. En effet, aider une personne qui ne reconnaît pas une consommation problématique ou ne souhaite pas d'aide est voué à l'épuisement et à l'échec.

Nous n'avons pas connaissance de la position de votre compagnon par rapport à sa consommation mais l'évolution vers la violence ne nous paraît pas tolérable. Aussi, il pourrait être intéressant pour lui comme pour vous de comprendre ce qui génère cette violence, ce qui ne veut pas dire de l'excuser, mais permettre de l'éviter ou de la canaliser.

Afin de ne pas rester seule dans cette situation, d'être aidée et soutenue dans la réflexion pour accompagner au mieux votre conjoint en vous préservant, il est possible de vous rapprocher d'un soutien thérapeutique.

Il est important de savoir qu'il existe des dispositifs de soins et d'accompagnement en addictologie qui proposent des consultations individuelles, confidentielles et gratuites auprès de professionnels spécialisés. Ces professionnels de soins et thérapeutes viennent en aide aux usagers d'alcool qui en font la démarche mais également en soutien à l'entourage, souvent démuni et préoccupé.

Nous vous joignons deux liens ci-dessous. Celui situé à Brest vous est plus particulièrement destiné, celui de Landerneau pourrait permettre à votre mari d'évoquer sa consommation et ses conséquences s'il le souhaite.

Conscients que tout cela puisse nécessiter des informations complémentaires, il est possible de nous joindre 7 jours/7 de 8h à 2h au 0980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ou par chat via notre site "alcool info service" via notre site de 14h à minuit en semaine, de 14 à 20h le week-end.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

SERVICE INTERSECTORIEL D'ADDICTOLOGIE - CENTRE FAMILLES ET ADDICTIONS

16 rue Alexandre Ribot
Pôle santé de Kerigonan
29200 BREST

Tél : 02 98 44 88 08

Site web : www.chu-brest.fr

Accueil du public : Entretien sur rendez-vous : Mardi matin - Mercredi et Vendredi en journée.

Secrétariat : Mardi de 9h-12h30 - Mercredi 9h-12h00 et Vendredi de 9h-12h30 et de 13h30 à 17h00

Voir la fiche détaillée

CONSULTATION D'ADDICTOLOGIE

1 Route de Pencran
Centre Hospitalier Ferdinand Grall
29800 LANDERNEAU

Tél : 02 98 21 80 31

Site web : www.hopital-landerneau.fr/Accueil.php

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h00

Accueil du public : Consultations sur rendez-vous : Lundi-Mardi-Jeudi et Vendredi

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

[Voir la fiche détaillée](#)